

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Affichage Mairie  
le ...18/09/2024

## Délibération du Conseil Municipal du 16 septembre 2024

### Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 4

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal :

11 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize septembre à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN, Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Sandra LEZIN, Karine LORENZO, Léo MOLINIE et Frédérique MOULIGNEAU.

Excusés : Alain BENISTY (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Etienne DUVAL (pouvoir donné à Sandra LEZIN), Caroline MIRANDA (pouvoir donné à Isabelle BONNET) et Chani PETIT (pouvoir donné à Evelyne GIRARDON).

### **2024-53 Délibération relative à l'attribution d'un marché de travaux relatif au déploiement de la vidéoprotection**

**Rapporteur : Léo MOLINIE**

Dans le cadre de sa politique globale de sécurité, de prévention de la délinquance et de l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens, un diagnostic de sûreté a été réalisé par la Brigade de Gendarmerie.

Les élus ont ensuite mandaté un bureau d'études LB Conseil pour étudier la faisabilité de déploiement d'un dispositif de vidéo protection sur la voie publique et sur les bâtiments municipaux, réparti comme suit :

- Le déploiement de 28 nouvelles caméras à mettre en œuvre ;
- Le déploiement des équipements centraux ;
- Le déploiement d'un réseau de transmission par fibre optique IBLO et liens radio ;
- La création d'un report des images à la Gendarmerie de l'Arbresle ;
- La maintenance de l'ensemble des équipements.

Ce projet comprend :

- Des travaux de génie civil nécessaires à l'alimentation et transmission de certaines caméras: réalisation de tranchées et pose de fourreaux en sous-terrain, réfection de chaussée et mise en œuvre de chambre télécom ;

- Des travaux d'infrastructure : pose de candélabres et massif, pose de coffrets techniques, caméras et équipements radio ;
- Des travaux de création, pose et raccordement de liens fibre optique et cuivre ;
- La fourniture, pose et paramétrage des liens radio ;
- La fourniture, pose et paramétrage d'équipements actifs de réseau et de l'ensemble des équipements d'enregistrement et de visualisation ;
- La maintenance préventive et curative des nouveaux équipements dans le cadre du présent accord-cadre.

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée selon les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande publique.

Le planning prévisionnel des travaux est de 36 mois, de novembre 2024 à octobre 2027.

Le montant total de ce marché de travaux a été estimé à 390 000 € HT.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code de la Commande Publique,

CONSIDERANT la nécessité de lancer le marché de travaux pour déployer un dispositif de vidéo protection sur la voie publique et sur les bâtiments municipaux ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER** le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection sur la voie publique et sur les bâtiments municipaux ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce marché de travaux ;
- **DE PRECISER** que les crédits sont prévus à l'opération 270 en investissement aux budgets 2024 et suivants.

Le Maire  
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance  
Isabelle BONNET

A blue ink signature of Isabelle BONNET, the secretary of the meeting.